

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 32 (1935)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à St-Sulpice (Vaud)

Compte de chèques et virements II. 1480.

Secrétariat :	Présidence :	Assurances :	annonces :
Dr ROTSCHY,	L. GAPANY,	J. MAGNENAT,	Ch. THIÉBAUD,
Cartigny (Genève).	Vuippens (Fr.).	Renens.	Corcelles (Neuch.)

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.**—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse* ; par **Fr. 6.50** pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE

Nº 5

MAI 1935

SOMMAIRE : Diplômes d'honneur. — Insignes de la Romande. — Conseils aux débutants pour mai, par *Schumacher*. — Prix du miel. — *Sursum corda !* par *Dubois de Szczawinski*. — Rapport du président (suite). — Les délégués en 1935. — Le miel et son usage externe (suite et fin), par le *Dr méd. Zaiss*. — Hivernage 1934-35, par *Charles Thiébaud*. — Cours de microscopie du Liebefeld, par *Altermath*. — Introduction de reines, par *Aug. Lassueur*. — Elevage de reines. — Flore mellifère. — Echos de partout, par *J. Magnenat*. — Les assurances de la Romande en 1934, par *J. Magnenat*. — Ecueils franchis, par *H. Berger*. — Acariose des abeilles. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Bibliographie. — Bibliothèque. — Livres à prix réduits.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „Bulletin”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux **IV. 1370**.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, $\frac{1}{2}$ page Fr. 25.—, $\frac{1}{4}$ page Fr. 12.50, $\frac{1}{8}$ page Fr. 7.50, $\frac{1}{16}$ page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un %, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 72.98

DIPLOMES D'HONNEUR

Ces diplômes, mis à la disposition des sections, seront livrables vers le 15 mai. Nous rappelons qu'ils seront envoyés, sur versement préalable de 1 fr. 50 pièce, à notre compte de chèques II. 1480.

INSIGNES DE LA ROMANDE

Nous désirons vendre au plus tôt le solde de ces insignes-épingles (il ne reste plus de broches). Ils seront cédés *à très bas prix*, sur demande des comités de sections qui peuvent ainsi s'en faire une provision à un prix qui leur laissera un bénéfice.

Le Comité Central.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR MAI

Avril jusqu'à ce jour, diffère beaucoup d'avril 1934. Alors que l'an passé tout était fleuri sous les rayons d'un soleil généreux, cette année, avril est capricieux comme une jolie femme... de mauvaise humeur. Il y a eu de radieuses journées bien faites pour nous emballer et nous faire croire que... le printemps était arrivé et que tout allait nous sourire. Et voici bien une dizaine de jours où la pluie nous tient trop fidèle compagnie, accompagnée d'un sérieux refroidissement de la température. Des cerisiers, qui avaient cru que c'était arrivé, frissonnent sous leur parure de catéchumènes et d'autres, impatients de montrer ce qu'ils peuvent, sont là, prêts à éclater de royale blancheur.

Et pourtant, il n'y a certes pas de quoi se lamenter : on peut même dire que cette rebuse est bonne, elle empêche que toute la végétation ne parte trop tôt et subisse ensuite de dangereux retours de froid. En outre, à la moindre « clairée » de soleil, nos butineuses nous montrent qu'elles sont là, ardentes au travail, rentrant lourdement chargées de pollen. Le développement s'est donc continué, malgré le retour de vilains jours, les colonies nous paraissent en très bon état et les nouvelles que nous recevons nous disent presque toutes que l'hivernage a été normal. Nous avons dit : « nous paraissent », car, rassurés par ce que nous avons pu voir au trou de vol, empêché d'autre part par le temps et les occupations, nous n'avons encore ouvert aucune ruche. Espérons que Pâques nous ramènera la belle série de beaux jours qui permettra à nos abeilles de profiter

de l'immense bouquet des cerisiers et des tapis d'or de dents de lion.

En attendant, nous avons donné quelques coups de sirop et d'eau miellée, le lendemain tout était absorbé, c'est donc qu'il y a vie et activité et que tout va normalement.

Avril, c'est le mois où l'on apprend son métier, où l'on peut étudier sa ruche, voir le ménage intérieur, sans risquer de voir le pillage et le désordre envahir le rucher. Le mois de mai répare ce qu'avril n'a pas pu faire.. Mon cher débutant, profitez abondamment de ces jours où l'on peut ouvrir une ruche sans que les abeilles aient l'air de s'apercevoir de votre curiosité. Etudiez le couvain, les provisions, leur emplacement, les cercles concentriques de ponte, l'activité de la reine. Evidemment, ces visites fréquentes causent un peu de désarroi ou une légère interruption de ponte, mais si vous opérez calmement, avec douceur, le mal ne sera pas grand et sera amplement compensé par ce que vous aurez pu voir et apprendre. Combien de temps, de mois ou d'années faut-il pour devenir un apiculteur digne de ce nom ? Telle est la question qui m'est souvent posée par des débutants ou de futurs débutants. J'ai répondu plusieurs fois : cela varie entre 10 et 60 ans... Il faut bien dix ans, en effet, pour vraiment savoir manipuler convenablement ses abeilles et toute sa vie, on reste apprenti, de sorte que soixante ans ne sont pas de trop pour devenir « bon apiculteur ». Le sujet prête à discussion, évidemment, mais soyez bien persuadé, mon jeune ami, que toute votre vie vous aurez à apprendre du nouveau auprès de vos colonies.

Nous n'avons pas encore entendu, ni appris que des essaims soient sortis. Mais cela ne va pas tarder. Relisez votre « Maeterlinck » pour jouir pleinement de ce phénomène toujours merveilleux. Jouissez le plus possible de ces instants de poésie, la vie actuelle nous offrant trop de prose froide et méchante par ailleurs. L'apiculture devient pour beaucoup le refuge où l'on oublie le stupide spectacle offert par l'humanité. Jouissons donc de ce privilège et considérons-le comme un des plus précieux bénéfices du métier.

Pour en revenir aux essaims, soignez-les avec amour... persévérent. C'est avec les essaims aussi qu'on apprend bien des choses. Nourrissez-les abondamment pour leur permettre de bâtir rapidement et magnifiquement la « cité merveilleuse ». Et essayez aussi de ces feuilles à grandes cellules, après avoir toutefois lu et relu très attentivement les articles parus à ce sujet. D'autre part, vu que nous ne pouvons pas, dans ces brefs conseils, dire chaque année tout ce qu'il faudrait, relisez votre « Conduite » ou tel autre ouvrage donnant tous les détails sur l'essaimage. C'est un monde que cette question

et il est bon de se remettre en mémoire les expériences d'autrui pour éviter les grosses sottises.

Préparez aussi les hausses qu'il faut mettre plutôt de bonne heure si la température le permet... à moins que vous ne teniez beaucoup à des essaims. Dès que les sommets des rayons brillent ou blanchissent par la cire que les ouvrières y mettent, c'est le moment. La colonie n'y montera pas trop tôt, elle sait ce qu'elle a à faire. Et si la reine y monte aussi pour y continuer sa ponte, nous n'avons jamais considéré cela comme un malheur : il faut que la population puisse se développer.

Mettez aussi dans vos hausses quelques « sections », le miel en rayons étant toujours très demandé. Ceci nous ramène à cette terrible question de la vente du miel. Je rappelle ce que je disais il y a quelque temps : si l'on organisait, dans chaque localité, une simple et modeste causerie sur les abeilles, le miel, ses vertus et son emploi, il faudrait augmenter le nombre des ruches pour satisfaire à la consommation augmentée. Nous en avons eu la preuve ici même dans notre petit village : que de familles ignorant tout du miel et qui, ayant fait connaissance avec ce produit à la suite de la soirée que nous avons donnée, sont devenues des amateurs réguliers de miel, soit comme aliment précieux, soit comme friandise, soit aussi comme remède à bien des maux. Il n'est pas nécessaire de faire venir un « conférencier », ni un spécialiste, il suffit de vouloir y mettre un peu de goût, de semer pour récolter, de mettre à la portée du public les éléments fournis par nos nombreuses brochures ou traités. Si le village est trop petit, on peut s'associer aux voisins et l'on aura fait « coup double » : le miel sera vendu et l'on aura fait du bien.

Nous sommes de plus en plus persuadé que c'est de ce côté qu'il faut chercher la solution de cette angoissante et énervante question à propos de laquelle on critique les comités, les dirigeants et tout le monde, oubliant de faire quelque chose soi-même. Proposer la fondation d'une « centrale du miel » vous donne l'air de voir les affaires de haut et de large, mais c'est ignorer les fâcheuses et coûteuses expériences faites, c'est montrer qu'on se laisse griser par des formules et des mots, et c'est surtout mettre sur le dos d'autrui le travail qu'on devrait faire soi-même.

Laissons cela... il y aurait encore tant de choses à dire, mon cher débutant et pour le moment, faisons tout pour jouir auprès de nos abeilles du joli mai, du mois des fleurs et des parfums, du renouveau dont on ne se lasse jamais.

St-Sulpice, 18 avril.

Schumacher.

PRIX DU MIEL

Sur le marché de Lausanne, les prix du miel au détail se maintiennent à fr. 3.50 à 3.80 le kilo.

Nous demandons aux comités de sections de nous communiquer les prix qui se pratiquent sur leurs marchés respectifs, ceci pour répondre aux vœux exprimés à l'assemblée des délégués.

Rédaction du Bulletin.

SURSUM CORDA !

Quels lointains atavismes forment nos goûts, nos idées, nos caractères ? A quels ancêtres inconnus dois-je cet amour de la montagne, de la nature, cet esprit bohème de l'indépendance, un manque d'ambition frisant le refus de parvenir ?

Habitant la plaine de Vaucluse, mes regards se sont toujours portés vers la cime blanche du Ventoux, avancée hardie des Alpes vers le grand Rhône. Et son attriance fut si forte que je viens de tout abandonner pour aller vivre sur les flancs du Géant de Provence, en une vieille grange délabrée, dans un creux où les sources murmurent sous les fleurs alpestres et où, demain, les lavandes frémiront sous les caresses de mes Abeilles amies.

Demain ? Qu'offrirai-je à l'appétit insatiable des têtes blondes nées pour un destin meilleur ? Que leur offrirai-je quand elles me réclameront du pain ?

Qu'importe ! Haut les cœurs ! J'en ai assez de la servitude des villes, des situations aussitôt perdues que trouvées, des salaires dérisoires qui n'assurent même pas de vivre avec dignité. J'ai assez de la lutte quotidienne, âpre et mesquine dans ses appétits vulgaires. Matériellement, je vivrai très mal, mais selon mon Idéal, dans la grande Nature sauvage. La montagne est pleine de ressources inexploitées et demain, une main charitable m'offrira le gagne-pain qui donnera un peu de joie au foyer éteint.

Je renonce à tout, je laisse tout derrière moi pour vivre en sauvage, en loup, seul avec les miens, mes livres, mes pensées, mes Abeilles et ma liberté. Fatigué, affaibli, malade par un travail excédant mes forces et qui m'a mal nourri, je quitte la vallée sans aucune réserve matérielle, ni pécuniaire. Mais je pars vers la Montagne confiant, optimiste, plein de courage.

* * *

Haut les cœurs, amis ! Je ne vais pas vous demander de suivre mon exemple bizarre pour une vie d'anachorète, mais vous con-

seiller de porter aussi, toujours, vos regards vers les hauts sommets de votre Idéal. En ces temps difficiles, que de soucis vous accablent ! Vous en viendrez à bout en persistant courageusement dans votre tâche, les mauvais jours qui passent font place à des temps meilleurs. Peu importe la peine de l'heure présente, levez vos yeux très haut, vers les sommets et marchez sans détours vers le Mieux, le Beau, le Bon.

Sursum corda ! Vous pouvez toujours faire mieux dans votre tâche quotidienne, si pénible, si obscure soit-elle. Et faisant mieux, vous vous placez mieux pour récolter bientôt la récompense de vos efforts.

Sursum corda ! Après le labeur journalier, embellissez votre demeure pour la rendre agréable et plaisante aux vôtres et à vous-même. Embellissez vos loisirs en les occupant de belles choses, de distractions saines et agréables.

Sursum corda ! Embellissez votre cœur, soyez bon pour tous ceux qui vous entourent. Corrigez-vous de vos défauts, de vos mauvaises habitudes. Faites le bien. C'est si bon de voir sourire et de faire du bonheur autour de soi.

Amis, vos Abeilles ne vous ont-elles pas donné déjà une des clés du bonheur ? Lorsque fatigués d'un dur travail ou accablés de peines largement mesurées à tous, vous allez au Rucher, l'activité de vos Abeilles vous fait bientôt tout oublier.

Depuis le jour où vous vous êtes décidés à installer la première ruche, n'avez-vous pas embelli votre esprit et votre vie ? Vos Abeilles vous ont appris tant de choses insoupçonnées. Le Miel si doux qu'elles vous ont donné a fait les délices des vôtres et apporté un peu de bien-être à la maison. Les heures passées au rucher furent belles, agréables et vous ont évité le piège des fallacieux plaisirs.

Faites mieux encore pour vos Abeilles qui le méritent si bien. Soignez-les avec plus de sollicitude encore, facilitez leur tâche, veillez à ce que leur demeure soit confortable, améliorez vos méthodes. Vous faites déjà bien, vous devez faire mieux encore.

Haut les cœurs, Amis. Levez les yeux vers la Montagne.

Dubois de Szczawinski.

Rucher de Bellecombe ; Bédoin en Vaucluse.

(Réd.) Tous nos lecteurs à peu près connaissent l'auteur de l'article ci-dessus qui pratique et étudie l'apiculture depuis plus de trente ans. Il est de plus un ami de notre Suisse dont il connaît plusieurs régions. — Nous le remercions de nous apporter sa précieuse collaboration.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

(Suite.)

Lucens. — Effectif ne variant guère : 30 membres.

M. Bessard, président, se plaint du peu d'empressement que mettent ses membres à assister aux assemblées. Peut-être là aussi y aurait-il avantage à faire de fréquentes visites de ruchers pour prendre contact avec ces apiculteurs nonchalants et les embriaguer.

La moyenne de la récolte a été de 10 à 12 kg. 10 apiculteurs ont demandé le contrôle.

Lausanne. — Cette section augmente régulièrement son effectif, qui passe de 168 à 170. — Récolte : 16 kg., en moyenne. — 12 apiculteurs seulement sur 170 ont profité du contrôle officiel.

Les assemblées se font régulièrement avec une forte participation du 50 % des membres. A cause de l'insécurité du marché du miel, le comité a renoncé à poursuivre ses démarches auprès des commerçants.

La Menthue. — Effectif : 28 ; augmentation : 1. 12 apiculteurs ont demandé le contrôle. Nous engageons vivement *la Menthue* à travailler ferme au recrutement de nouveaux membres.

Les Montagnes neuchâteloises. — Effectif : 150 ; augmentation : 9.

La récolte moyenne a été de 10 à 12 kg. ; quelques privilégiés ont fait 20 à 25 kg. — 13 apiculteurs seulement ont fait contrôler leur miel. — Le prix officiel fixé par la Romande à 3 fr. 80 paraît trop élevé, vu les gros stocks de miel invendu de l'année dernière.

Le comité s'est réuni sept fois ; il rédigea de nouveaux statuts qui ont reçu l'approbation du comité central. Les assemblées et les visites de ruchers sont bien fréquentées. Une conférence de M. Schumacher a été suivie avec beaucoup d'intérêt. Quelques difficultés ont surgi au sujet du contrôle.

Morges. — Effectif : 57 ; diminution : 2.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le charmant rapport de M. Valet. Le président a donné lui-même tout un cours sur l'essaimage artificiel avec la ruche pépinière. Ce cours théorique et pratique a été très apprécié par les nombreux participants.

A l'assemblée d'automne, les membres de la section de Morges ont visité les ruchers de M. Bassin à St-George et à Marchissy. Excellent constructeur, M. Bassin s'est spécialisé dans la construction de la ruche pastorale et de la ruchette d'élevage. M. Bassin se débrouille

pour liquider les produits de son immense rucher. Il fabrique, paraît-il, un hydromel et une fine liqueur au miel que ses hôtes ont eu le plaisir de déguster (sans en abuser) et qu'ils ont trouvés délicieux. M. Valet a raison de dire qu'il faut encourager les jeunes apiculteurs qui ont des dispositions pour le métier, mais là seulement où l'apiculture est rentable.

Moudon. — Effectif : 47 ; diminution : 5. Pas de rapport.

Nyon. — Effectif : 99 ; augmentation : 6.

Deux assemblées générales avec conférence de M. Fankhauser.

Douze séances de comité (c'est certainement un record).

Le nouveau président, M. Soavi, ferait bien aussi d'organiser des visites de ruchers, puisque c'est le moyen qui s'est révélé le plus efficace en faveur du recrutement.

29 apiculteurs ont obtenu le contrôle officiel ; le jury s'est vu dans l'obligation de refuser certains miels dont la propreté laissait à désirer.

Orbe. — Effectif : 125 ; augmentation : 9.

On signale la perte de nombreuses colonies au printemps 1934. L'état sanitaire est actuellement satisfaisant.

Récolte au-dessous de la moyenne, ce qui explique (jusqu'à un certain point seulement) que 6 apiculteurs seulement ont profité du contrôle.

Pied du Chasseral. — Effectif : 46 ; diminution : 7.

Une assemblée de printemps bien fréquentée.

Une réunion à Nods avec conférence de M. Etique.

Un seul apiculteur (le président, j'espère) a demandé le contrôle.

« De maigres bidons de miel mal remplis, des colonies plutôt faibles, beaucoup d'espoir, de la bonne humeur, de la crise, du chômage et un président pas bileux. » J'ai cité les paroles du malicieux président qui fera son possible à l'avenir pour « se biler » un peu plus et profiter du chômage pour réunir plus souvent ses membres autour des ruchers de la région et trouver des recrues.

Pays-d'Enhaut. — Effectif : 40 ; augmentation : 8.

Assemblées régulières ; visites de ruchers qui pourraient être plus nombreuses malgré les difficultés de se réunir.

Une bonne équipe de jeunes apiculteurs qui promettent.

On se plaint de la difficulté qu'éprouvent les apiculteurs de cette région à placer leur miel. Ne pourrait-on pas insister auprès des nombreux hôteliers de ce pays pour qu'on fasse apprécier aux étrangers le bon miel du Pays-d'Enhaut ?

Payerne. — Son effectif n'est que d'une douzaine de membres. Il est difficile qu'une section puisse vivre avec un effectif aussi restreint. Une propagande intense s'impose donc auprès des apiculteurs non affiliés à la Romande. Le comité ne doit pas se décourager cependant. Qu'il n'hésite pas à faire appel à de bons conférenciers, non pour faire des conférences, mais pour faire des visites de ruchers avec démonstrations pratiques. Il faut aller trouver ces isolés et les travailler individuellement. Dans ces circonstances, c'est la pêche à la ligne qui s'impose, et non la pêche au filet ou au tramaïl.

Val-de-Ruz. — Effectif : 87 ; augmentation : 8.

Récolte moyenne. — 14 apiculteurs ont profité du contrôle.

Les assemblées, les visites de ruchers se font régulièrement.

Une soirée familière a été organisée dans le but de resserrer les liens d'amitié qui unissent les membres et leurs familles.

Le *Val-de-Ruz* a organisé la réunion cantonale.

Les apiculteurs du Val de Ruz n'oublient pas l'accueil chaleureux que leur ont fait leurs collègues vaudois de la Menthue lors d'une visite.

Val-de-Travers — Son effectif est de 93 ; augmentation : 12.

Le rapport est si bref que je puis vous le citer en entier : « La section vit comme une vieille colonie sans histoire. Une convocation provoque un peu d'animation comme une visite au rucher. Il y a quelques piqûres sur un voisin qui vend son miel trop bon marché, et sur le comité central qui le fixe trop cher. Pas de sortie annuelle à cause de la pluie, et l'hivernage de la société s'opère *all right*. Tous mes meilleurs vœux pour 1935. »

En ont-ils eu de la veine les apiculteurs du Val de Travers ! Alors que partout ailleurs on se plaignait de la sécheresse, eux étaient providentiellement favorisés par de douces et bienfaisantes ondées. Je fais le vœu que l'hivernage de la section ne dure pas trop, sinon je craindrais que le Val de Travers ne se transforme en Val par trop silencieux.

La Valaisanne. — Son effectif était de 491 en 1934 ; il accuse une faible augmentation de 7 membres. *(A suivre.)*

LES DÉLÉGUÉS EN 1935

Il semble bien qu'il y a un renouveau dans le monde apicole romand, car c'est la première fois qu'à une assemblée de délégués toutes les Sections étaient représentées le 9 mars à Lausanne.

Les différents rapports étant publiés dans le *Bulletin*, il n'y a pas lieu de s'y attarder ; ceux que cela intéresse liront et reliront

le *Bulletin*, quant aux autres, ce n'est pas la peine d'user sa plume, bien que ce soit souvent ces derniers qui émettent le plus de critiques virulentes.

Comme le comporte la situation générale dans tous les domaines, il était juste que le caissier central fit un appel sérieux à l'économie ; si la Romande doit prospérer, le simple bon sens indique qu'il faut que les dépenses soient inférieures aux recettes et c'est pour avoir méconnu cette vérité enfantine que tant de soi-disant grands politiciens ont amené leur pays à la ruine. Les délégués ont fort bien compris cet appel et toutes les discussions furent brèves et dépourvues de toutes ces digressions fastidieuses qui créent une ambiance d'énervernement nuisible à la bonne marche de la Société. Le secrétaire en fut fort réjoui, car sa tâche en fut fort simplifiée.

Pour 1935, la Section d'Avenches sera chargée de la vérification des comptes ; espérons qu'elle trouvera non pas tout en ordre, ce qui ne fait l'ombre d'aucun doute, mais bien une petite rubrique avec « Bénéfice de l'exercice courant » positive. Finalement, ce sera la tâche du Comité de voir où et comment rogner sur les dépenses et l'assemblée lui fit confiance sur ce point. En tout cas les recommandations n'auraient point manqué, les uns pensant à une réduction du *Bulletin*, les autres à l'administration et même à l'envoi de timbres pour la réponse à chaque correspondance. Allons ! cela va bien puisque tous sont d'accord ; on arrivera à boucler avec un boni.

La Fête générale, qui intéresse toujours les apiculteurs romands, sera organisée probablement au début de juillet par la Fédération fribourgeoise ; les détails en seront publiés en temps voulu dans le *Bulletin*.

Au cours du repas fort bien servi et qui coupe toujours la séance du matin de celle de l'après-midi, M. Farron, poète trop modeste et trop rare, fut chargé de remettre aux vétérans le gobelet d'honneur aux apiculteurs ayant 40 ans de sociétariat. Il est à espérer et tous les participants l'ont désiré, que le *Bulletin* reproduise la poésie au moyen de laquelle M. Farron a si joliment rempli la tâche qui lui incombait.

Une fois de nouveau réunis en assemblée, ces délégués ont renoncé au scrutin secret pour renommer M. l'abbé Gapany, président, et MM. Heyraud et Schumacher, membres du comité. Cela prouve la confiance qui règne et c'est une manière de reconnaître qu'au comité aucun membre n'a démerité.

Comme il reste encore 4 groupes pour le Concours de Rûchers, il est décidé que ces 4 groupes seront visités dans les quatre ans qui suivent, le premier groupe pour 1935 désigné par le sort étant la région de Grandson, Val-de-Ruz, La Béroche et la Côte neuchâteloise. Ce concours de rûchers jouissant de subsides spéciaux n'est pas trop onéreux pour nos finances ; il n'en n'est pas de même pour la participation au Comptoir de Lausanne qui demande toujours un gros effort et pour laquelle il est parfois difficile de trouver une Section dévouée qui veuille s'en occuper (merci à Lausanne qui s'est dévouée jusqu'à ce jour) et c'est à juste titre qu'en cinq sec il fut décidé d'y renoncer.

La séance n'aurait pas été si complète si contrôle, vente, étiquettes n'étaient revenus sur le tapis ; ce sont là questions à vie dure et qui occuperont encore nos successeurs. Une longue discussion amorcée par M. Vuille, des Montagnes-Neuchâteloises, se termine par le vote de deux propositions qui 1^o permettent de continuer en 1935 le contrôle sur la base du règlement publié par le Bulletin de juin 1934 et 2^o remettent, sur la proposition des Montagnes-Neuchâteloises, toute la responsabilité, inscriptions et contrôle, y compris la fixation des dates d'inscription, à la charge des sections. En 1936, après entente avec la Suisse alémanique, si cela est possible, le Comité espère pouvoir présenter un projet de contrôle uniforme pour toute la Suisse. Il y a de quoi se réjouir à cette perspective, car déjà une séance en commun tenue à Berne en 1934, entre les deux comités, n'a pas donné de résultats.

Pour la vente du miel, M. Béguin, Neuchâtel, désirerait que le contingentement fût une entente entre les organes de la Confédération et les producteurs. Il propose que la Romande entre en relations avec la Suisse alémanique et le Tessin pour demander aux autorités qu'elles exigent des gros commerçants qu'ils achètent en premier le *miel contrôlé* du pays et seulement en cas de déficit du miel étranger. Cette proposition, acceptée en théorie, le sera-t-elle en pratique ? L'avenir le montrera, mais il y aura encore bien des discussions à ce sujet et le secrétaire n'a pas fini de barbouiller du papier ; pauvre Barbichon !

La Section de Nyon, par l'organe de M. Courvoisier, désirerait que le Bulletin publiait de temps à autre un état sur le marché des miels, comme certains journaux le font déjà pour d'autres denrées. Cette idée logique trouve l'approbation de l'assemblée qui charge le Comité de résoudre la question.

Tout comme la Romande honore les vétérans, la Section de La Côte Vaudoise estime que les sections devraient pouvoir délivrer

des diplômes d'honneur à leurs membres méritants. Etant donné que le baromètre est arrêté avec obstination au chapitre « Economies », l'assemblée est d'accord avec la proposition de La Côte Vaudoise, mais à condition que les sections supportent les frais de ces diplômes.

Les étiquettes ? Discussion, renvoi au Comité et c'est tout ; encore une antiquité toujours nouvelle.

Messieurs les délégués, vous avez fait du bon travail le 9 mars 1935 ; l'impression qui se dégage de l'assemblée est qu'il faut serrer les rangs et... les cordons de la bourse commune ; pour le premier point la collecte faite au profit des apiculteurs victimes du cyclone de 1934 dans le Jura bernois, section Erguel-Prévôté, prouve qu'il y a de la solidarité entre apiculteurs, pour le second point ; rappelez-vous, Messieurs les délégués, que moins vous renverrez au Comité de questions à discuter et à résoudre et moins il sera obligé de se réunir ; tout le monde y trouvera son compte, aussi bien la caisse que le Comité.

Et maintenant la saison revient où l'apiculteur reprendra son activité au rucher ; puisse 1935 combler tous les vœux de chacun, c'est ce que souhaite le Barbichon à tous ses collègues.

LE MIEL ET SON USAGE EXTERNE

(Suite.)

5^{me} cas : A quelques mois d'intervalle, le même patient souffre de deux anthrax, dans le dos, de la grosseur du poing, qui menacent de perforer le poumon. Le premier est extirpé par le chirurgien, le patient ayant été insensibilisé par une anesthésie locale. Le tissu enlevé demande longtemps pour se reconstituer ; la cicatrice qui subsiste correspond à celle laissée par une grave blessure d'éclat d'obus. Le second anthrax est uniquement traité par le miel. Les mèches se détachent chacune à leur tour ; les cavités et les canaux ainsi créés sont chaque fois remplis de miel. La guérison se produit rapidement et il ne reste qu'une cicatrice insignifiante.

Le miel, ce produit incomparable pour le traitement des plaies, et qui permet dans tous les cas la conservation des tissus, ne peut pas être actuellement prescrit sur ordonnance par le médecin ; car le miel, c'est-à-dire le miel extracté de l'apiculteur, n'est pas en vente dans les pharmacies. Le *mel depuratum* du pharmacien est tout autre chose ; c'est une matière qui, quoique ayant le miel comme substance fondamentale, a été privée, selon toutes les règles de l'art, de sa

valeur biologique particulière. Le procédé de fabrication du *mel depuratum*, repose sur des hypothèses reconnues depuis longtemps déjà inexactes (manière ancienne et impropre de production du miel). Pour que le miel soit utilisable médicalement, il est nécessaire que les pharmaciens vendent du miel, du miel véritable. Il ne peut être question en ce cas que d'un miel pur et naturel, garanti non falsifié, jamais chauffé au-dessus de la température du sang, — qui est aussi celle de la ruche.

Le miel doit être tenu au sec et au frais, dans un vase hermétiquement clos. Dans ces conditions, il peut être conservé des années, des dizaines d'années, des centaines d'années, et, comme les objets trouvés dans les tombeaux le prouvent, des milliers d'années. Laissé au contact de l'air, il吸吸 de l'eau. Mais dès que la quantité d'eau atteint de 20 à 21 %, les ferment particuliers au miel deviennent actifs et le miel commence à fermenter, c'est-à-dire à se corrompre.

Ce qui, entre autres choses, prouve combien la question des procédés de désinfection des plaies, de leur traitement et de leur guérison est encore obscure, c'est le fait que, dans des revues professionnelles, on puisse recommander pour les plaies un désinfectant contenant de l'iode, dont il est dit expressément « mettre sur la plaie ouverte de la poudre avant de coudre la peau ne paraît pas opportun, car une inflammation chimique ou une inflammation produite par des corps étrangers est susceptible de se développer à l'intérieur de la plaie fraîche et aseptique. En effet, seul l'atome d'iode est résorbé et non toute la poudre de Iodalce. Dans des cas de plaies non infectées où, à titre d'expérience, on se servit de catgut qui n'était pas irréprochable (on eut recours à du catgut pris dans un paquet stérile, mais déjà entamé, resté plusieurs jours plongé dans un liquide antiseptique), le Iodalce répandu dans la plaie ne put empêcher l'inflammation. Si, pour une raison quelconque, du Iodalce doit être introduit dans la profondeur d'une plaie, il est indispensable de drainer celle-ci dès le début et de ne la fermer hermétiquement » (cf. *Medizinische Welt*, 49/1925.)

Combien incomparablement supérieur est ce produit naturel : le miel. Dans l'emploi du miel pour la désinfection et le traitement des plaies, il ne peut y avoir ni restriction, ni hésitation, la seule condition est de mettre chaque jour une nouvelle couche de miel sur la face humide de la plaie.

Pour expliquer l'action du miel sur les plaies, il est indispensable de se souvenir que le miel est un produit naturel extrêmement complexe, à peu près comme le lait. Le lait aussi a dans une certaine mesure des propriétés bactéricides ; mais dans le lait, ceci est secon-

daire. Le traitement des plaies a deux objectifs : d'une part, tuer les germes ou enrayer leur développement (et longtemps on a trop insisté sur ce point) ; d'autre part et surtout, susciter et accroître la force de résistance, de défense, de reconstitution et de guérison des tissus vivants, au lieu de l'entraver !

La couche de miel exerce déjà une action favorable par le seul fait qu'elle réalise une fermeture complète à l'air. Parmi les corps agissants contenus dans le miel, il faut considérer le sucre (traitement des plaies par le sucre d'après Lexer), c'est-à-dire le sucre de raisin, etc. ; les sels minéraux et les acides végétaux (influence du PH sur les plaies) ; les alcools supérieurs ; les levures ; les fermentes ; les hormones ; et cette liste n'est pas exclusive. Il existe des baumes vulnéraires modernes qui ont comme point de départ l'un quelconque des éléments que nous venons de citer.

Le miel, dans son usage externe, doit-il son efficacité étonnante dans chaque cas particulier, à un corps déterminé ou à une propriété particulière ? Agit-il comme un produit de combinaison, ou doit-il être considéré plutôt comme un produit biologique de catalyse ? Enfin, ce qui est déterminant, n'est-ce pas, peut-être, une propriété encore inconnue du miel ?... Tout cela n'a, à vrai dire, que bien peu d'importance pour le médecin qui soigne les plaies. Qu'il laisse à la science compétente le soin d'aplanir ces difficultés et que le manque de preuves scientifiques ne l'empêche pas de faire usage d'un remède incomparable.

Nous pouvons saisir la nature du miel d'une autre manière : en comparant son action externe avec son action interne. Un deuxième article se donnera pour tâche de vous offrir un court aperçu de cette question.

Il n'existe pas d'ouvrage scientifique sur le miel. Mon petit traité très répandu, *La valeur du miel*, contient un résumé où j'expose prudemment mes expériences.

Maintenant que le travail de Gundel et de Blattner *De l'action du miel sur les bactéries et les plaies infectées* a paru dans les *Archives d'Hygiène et de Bactériologie*, je me sens autorisé à publier cet exposé, prêt depuis longtemps déjà. Jusqu'ici cela m'avait paru inutile dans l'état actuel des choses.

Pendant de nombreuses années, j'ai saisi toutes les occasions d'attirer l'attention des médecins sur le miel. Parfois, il put arriver que le miel rendît de merveilleux services à un collègue dans ses soins propres, alors qu'il avait commencé par sourire de mon projet. Souvent l'action du miel se révéla, à l'usage, conforme à ce que j'avais annoncé ; mais ensuite on ne s'en servit plus. Son efficacité externe

fut confirmée notamment par les chirurgiens von der Becke, à Hambourg, et Ascher, médecin en chef de la clinique des mines de Rottenmann, en Styrie. A nouveau, on ébaucha des travaux scientifiques, mais ceux-ci restèrent toujours à l'état de projets. Personne ne voulait être le premier à « nager contre le courant ». « Pouvez-vous me donner des références scientifiques ? » ce fut là, presque toujours, même chez les purs praticiens, la première et le plus souvent aussi la dernière question, parce que je m'étais vu forcé de répondre non.

C'est pour cela que je fis des efforts incessants pour gagner à la cause du miel des spécialistes qualifiés, des hygiénistes. Il y a de nombreuses années déjà, le professeur Dresel, après une série d'essais, avoua que le miel a des effets certains mais que leur trop grande complexité empêche de les mettre au clair. La bataille parut gagnée lorsque vers 1929-30, le Dr Breuer, de Heidelberg (Hygien. Inst.), parti ensuite à l'étranger, écrivit : « Il est douteux que le miel tue les bactéries directement ; il semble plutôt que son effet soit de susciter un fort courant de sang et de lymphé, ce qui a pour conséquence, en partie de les anéantir par une accumulation exceptionnelle de matière défensive d'origine interne. Il est remarquable que le pus recueilli à l'enlèvement du pansement au miel contienne une grande quantité de bactéries phagocytées. En outre, les réactions secrétrices de la plaie sont, après l'action du miel, peu propices à la génération des bactéries. A en juger par l'aspect propre et étonnamment lisse que présente la surface de la plaie après l'action du pansement au miel, il semble qu'il soit le produit d'une forte sécrétion des tissus, sécrétion qui agit par élimination (il faut voir là l'action de certains corps minéraux contenus dans le miel et aussi, peut-être, celle de ferments). Quoiqu'il en soit, on peut affirmer dès maintenant en toute conscience qu'il y a une action effective et particulièrement favorable. » Ce rapport de Breuer fut attaqué d'autre part ; et la cause du miel semblait complètement perdue, lorsque le docteur Gundel déclara, après de longues expériences de laboratoire : « Les résultats obtenus jusqu'ici ne nous fournissent aucune base. » (Voyez sa publication, page 223.)

Je suis très heureux de constater que les expériences biologiques qu'il avait promises ont enfin abouti à un résultat positif et à une publication scientifique. En comparant le travail du professeur Gundel avec mes communications, on constatera que les expériences extrêmement diverses que j'ai faites sur les hommes sont encore plus probantes. Mais de cela, l'avenir sera juge.

En bref, le travail de Gundel et de Blattner conduit aux résultats suivants : par suite de ses vertus variées, le miel est destiné à rem-

placer beaucoup de médicaments d'un usage courant. L'efficacité du miel est supérieure d'une part à celle des onguents boriques et d'autre part à celle de la tisane de camomille.

D^r méd. ZAISS.

HIVERNAGE 1934-35

Les renseignements que nous possérons sur l'hivernage sont assez incomplets. Nous constatons cependant une notable différence entre la plaine et la montagne. Dans les montagnes, où l'on a fait l'année dernière une importante récolte, l'hivernage, d'après les données que nous possérons, n'est pas des meilleurs. Passablement de pertes dues surtout à la dysenterie et au noséma. Dans la plaine, l'hivernage est bon, les populations fortes, tout marche normalement. La consommation hivernale peut-être évaluée, jusqu'au commencement de mars à une moyenne de 7 à 8 kgs, ce qui est normal. Mais, dès à présent, la consommation augmente très fortement et il serait nuisible au développement général si les ruches n'avaient pas devant elles une table très bien servie. Il est donc sage, en prévision des jours mauvais qui peuvent arriver sans avertissement et se prolonger, de stimuler régulièrement.

J'ai fait une expérience, à mes dépens, qui pourrait être utile aux collègues apiculteurs, c'est à ce titre que je la conte.

Depuis fort longtemps, je pense que peser une ruche d'un rucher est certainement intéressant, mais que les peser toutes le serait bien davantage pour se rendre compte d'une foule de choses, par exemple de la qualité de nourriture à donner pour l'hivernage, en temps d'essaimage pour reconnaître facilement la ruche de laquelle l'essaim est sorti, pour contrôler, au printemps, le développement, établir des moyennes de récolte, la consommation hivernale, etc., etc., sans être obligé d'ouvrir les ruches, par quel temps qu'il fasse, sans risquer de piqûres, par un simple coup d'œil sur le fléau d'une balance.

J'ai acheté un système qui n'est pas le rêve, mais qui me satisfait pour l'instant.

C'est un chariot surmonté de la bascule. Ce chariot roule sur les rails où sont installées les ruches et un système de levier permet de les peser toutes, sans déranger ni ruches, ni abeilles.

Or, en automne, j'avais nourri mon rucher de Valangin et toutes les ruches me donnaient satisfaction. Les sachant en ordre et le temps dont je dispose étant restreint, je montai les visiter pour la première fois le 19 avril et quelle ne fut pas ma surprise en cons-

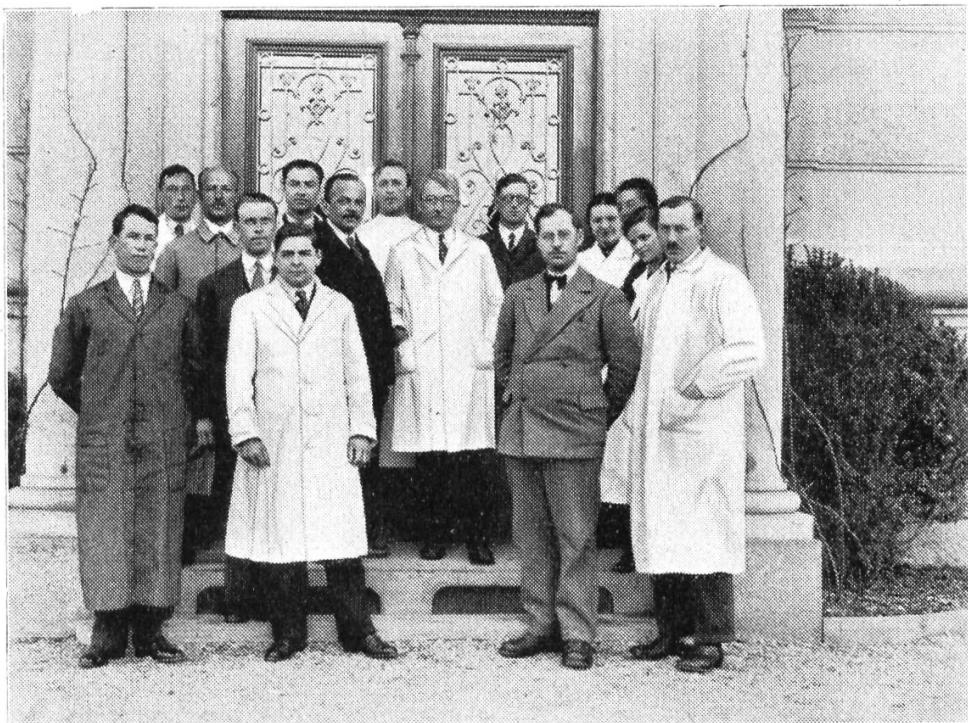
tatant qu'une ruche avait augmenté pendant l'hiver, alors qu'une voisine était morte de faim. Il y avait certainement eu pillage et si le temps m'avait permis une visite plus hâtive, je sauvais cette colonie en la nourrissant, car immédiatement la bascule m'aurait signalé ce déficit important. C'était une colonie dont le couvain était très développé et j'ignore la cause de ce pillage qui a dû se produire fort tard en automne puisque au 1er octobre tout était en ordre.

Conclusion, peser ses ruches, c'est se rendre compte d'une foule de choses, c'est trouver des déficits qui sans cela échappaient, c'est se préserver de dommages qui peuvent être importants

Corcelles (Ntel), le 23 avril 1935.

Charles Thiébaud.

COURS DE MICROSCOPIE DU LIEBEFELD



Du 24 au 30 mars écoulé a eu lieu, au Liebefeld, à Berne, sous la direction du sympathique directeur de la Section apicole, M. le Dr Morgenthaler, le deuxième cours de microscopie de la Suisse Romande. Y participaient MM. H. Comte, Treycovagnes (Vaud) ; Guigoz, Saxon ; Monney, Autavaux (Fribourg) ; Pareaz, La Rippe (Vaud) ; Stern, Creszier (Neuchâtel) ; A. Daninetti, Cointrin (Genève) ; Anklin, Créminal, et Altermath, Boncourt, tous deux Jurassiens.

Etant l'aîné de ces Messieurs, l'honneur m'est échu de pondre ce modeste compte-rendu. Je me soumets de bonne grâce, certain d'avance que l'on me pardonnera si je n'arrive pas à le rendre parfait, car c'est au-dessus de mes facultés.

Préparé avec la plus infime minutie, le cours a donc débuté lundi 25 mars, à 14 heures. De suite commence le travail, l'essaim étant installé. Il s'agit d'abord de prendre connaissance du microscope et de l'outillage, objets très précis et très peu connus de la plupart d'entre nous. Puis on passa à la préparation permanente, étude de l'extérieur de l'abeille et des différentes races.

A 17 h. 30, prise de possession des chambres et pensions.

Dès le lendemain commence le travail réel du médecin des abeilles ; les pattes et leur différence chez les divers individus : reine, bourdon, ouvrière, les yeux, antennes, mandibules, lèvres, langue, maxilles, glandes cirières et autres, abdomen avec ses différents organes avec préparation permanente de tous ces organes. Mercredi commence l'abdomen avec beaucoup plus de précision, recherche de la première trachée du thorax, des parasites de l'intestin, noséma, tubes de malpighi sains et infectés d'amibes. Préparation des spores de ces maladies. Dysanterie. Analyse des échantillons des participants et autres à fond. puis sommaire (mortier). La journée de jeudi et du vendredi matin est consacrée uniquement à l'acariose avec préparations œufs, larves, trachées saines infectées, degré d'infection, etc. Recherche d'autres acariens pour externes des abeilles, prise d'échantillons et application du remède Frow. Démonstration pratique et discussion sur d'autres remèdes. Résultats pratiques. Projection des diverses préparations des abeilles, visite des divers laboratoires photographiques et autres.

Entre-temps et chaque jour, projections sur les différents sujets traités en annexes : pollen, miel, analyse plantes mellifères, etc. Les reines, théorie, leur maladie, travail très fouillé de M. le Dr Fuegg.

Mentionnons à côté des belles conférences de M. Morgenthaler, celles non moins intéressantes de Mles Dr Mauritzio et Vollmar sur le pollen, le miel, les plantes mellifères, la vue et l'odorat chez l'abeille, la patience du maître pratique, M. Brugger, sur les différentes maladies, la belle conférence de M. Lehmann, sur les races d'abeilles et l'élevage des reines, station de fécondation, et vous aurez fait connaissance avec le personnel du Liebefeld sans oublier Mlle Vollenweider, l'aimable dactylographe et Mlle Baumgartner, malheureusement malade en ce moment.

Voilà quelques-uns des sujets traités et j'en oublie beaucoup. Ils vous suffiront toutefois pour vous convaincre que tout ce qu'on sait à ce jour y a passé et qu'on travaille au Liebefeld. Nous ne voudrions pas oublier l'aimable visite que nous fit M. l'abbé Gapany, pas plus que celle de M. Magnenat, membre du comité de la Romande. Eux aussi ont pu voir le travail fait ; merci pour leur aimable visite et leur beau geste. Ni l'un, ni l'autre ne sera perdu, c'est certain et cette belle semence produira une abondante moisson dans les sillons romands.

Il a été donné également l'avantage aux participants au cours de visiter l'institut laitier où l'aimable directeur nous fit visiter les installations très modernes et nous apprit bien des choses sur le lait et ses succédanés, fromage, beurre, etc., puis plus loin la belle ferme, source de recherches intéressantes. Merci également à ces Messieurs pour leur amabilité.

Vous voyez donc, amis Romands, qu'au Liebefeld, on sait joindre l'agréable à l'utile, car en plus de tout cela, nous eûmes également l'occasion, sous la conduite d'un aimable cicerone, de visiter le chef-lieu fédéral et d'y admirer ses merveilles, monuments, palais, ours,

remparts, voire même ses escaliers et ils sont tellement nombreux que plus d'un d'entre nous, votre correspondant en particulier, en serait rentré boîteux et meurtri si par-ci, par-là, une bonne bière bien fraîche ne l'avait remis sur pieds.

En tous cas, aucun des participants n'oubliera, surtout le beau spectacle du lever du soleil vu du Gurten, les belles Alpes bernoises et les beaux moments qui précédèrent cette modeste ascension.

Craignant d'abuser de votre patience, je conclus ce modeste compte-rendu en réitérant encore une fois à M. Morgenthaler et à tous ses collaborateurs, l'assurance de notre plus grande gratitude. En adressant un sincère bonjour à tous les participants, je leur dit : A l'œuvre et au revoir.

En leur nom : *Altermath.*

INTRODUCTIONS DE REINES

Très souvent, en achetant une reine, l'apiculteur demande qu'on lui indique le meilleur moyen d'introduire cette majesté dans la ruche qui lui est destinée. Très rarement il donne les détails nécessaires sur les circonstances de l'orphelinage, aussi la réponse à faire, le conseil à donner sont-ils assez délicats, attendu que si l'opération ne réussit pas, le donneur de conseils devient le fautif responsable de la catastrophe, risquant de recevoir, pour remerciements, un mauvais compliment.

Après bien des années, dans ma longue pratique de l'apiculture, toujours animé du désir d'essayer les nouveautés préconisées afin de voir ce qui étant pratique est susceptible d'être adopté, j'ai fait pas mal d'expériences dans ce domaine et plusieurs ont été plutôt cuisantes, tout au moins pour le porte-monnaie.

Aujourd'hui, je veux indiquer aux collègues apiculteurs que cela peut encore intéresser, quelques-unes des principales causes qui rendent difficiles, sinon impossibles, les introductions de reines, de même que les moyens les moins risqués pour ces introductions.

Disons, d'emblée, qu'on ne prend jamais trop de précautions et que toute introduction de reines est toujours une opération délicate, car l'abeille ne plaisante jamais sur ce sujet.

Il y a deux cas où l'introduction d'une nouvelle mère dans la ruche est à peu près impossible : c'est dans une ruche bourdonneuse avec ouvrières pondeuses et dans une colonie normale qui a déjà, ou encore, une reine.

Dans le premier cas, disons de suite que c'est une opération onéreuse pour l'apiculteur. Risquer une reine pour sauver une population qui n'en vaut pas la peine, puisqu'elle se compose de vieilles abeilles.

Toutefois, si l'on veut absolument conserver cette colonie, alors il faut employer le seul moyen pratique, sans risquer la perte d'une reine, en lui faisant élever elle-même une reine. Pour cela, lui donner un cadre de couvain qui éclot et quelques jours après, si elle n'élève pas, lui donner un deuxième cadre de jeune couvain et ponte pris dans une des meilleures colonies du rucher, les jeunes abeilles du premier cadre commenceront un élevage royal et les deux cadres de couvain donnés renforceront la population en lui permettant de se remonter. C'est le meilleur moyen que je connaisse. Au cas où l'on aurait des cellules royales à disposition, on peut lui en donner une ou deux, ce qui avancera la naissance d'une majesté.

Le deuxième cas, celui qui se présente assez souvent, à l'insu de l'apiculteur, c'est lorsqu'il y a une reine dans la colonie, soit une jeune élevée au moment de l'orphelinage, soit la vieille reine, restée dans la ruche et ayant cessé la ponte. S'il y a une reine vierge, elle tuera la reine introduite et si c'est la vieille reine qui est encore dans la ruche, ce seront les abeilles qui tueront la nouvelle arrivée.

Une visite à fond, sérieuse, ne prouve pas toujours l'orphelinage par le fait qu'on n'a pas vu de reine, surtout s'il y a une jeune vierge, qui n'a pas encore sa grosseur normale et qui fuit la lumière très rapidement.

Pour se rendre compte d'une manière certaine de l'orphelinage, un moyen, que je conseille, par expérience, consiste à donner un cadre de ponte à la ruche soupçonnée d'être orpheline ; si dans les 48 heures il n'y a pas d'élevage royal commencé, c'est qu'il y a une reine dans cette colonie.

D'autres cas font rater l'introduction, par exemple, lorsqu'une colonie doit se défendre contre le pillage, la nouvelle reine sera facilement prise pour une indésirable, pelotonnée, et tout au moins estropiée si elle n'est pas étouffée.

Les reines étrangères, dont l'odeur est différente de la flore du pays doivent être introduites avec davantage de précautions que celles de la région.

Lors d'une introduction, il faut toujours se rappeler que les abeilles se reconnaissent par l'odeur et qu'aussi longtemps que la nouvelle reine n'a pas pris l'odeur de la ruche, elle risque d'être mal reçue et généralement, mal reçue signifie mise à mort ou estropiée.

Au moment de la miellée, toutes les ruches ayant à peu de chose près la même odeur, l'opération a des chances de réussir, quel que soit le mode d'introduction employé, soit directement par le trou de vol, soit enveloppée de miel, ou d'eau douce ou tout autre moyen.

Peu après l'enlèvement de la reine, alors que les abeilles cherchent de tous côtés la disparue, on peut hasarder de donner la nouvelle reine, sans l'encager, mais c'est toujours une chance à courir et pour une reine de valeur, je recommande les deux moyens suivants qui réussissent assez généralement avec des ruches normales orphelines.

Le premier moyen consiste à encager la reine avec quelques abeilles, la laisser dans la ruche jusqu'à ce qu'elle soit imprégnée de l'odeur de la colonie et après 24 ou 48 heures lui permettre de sortir de sa prison pour prendre possession de son royaume... ou de son tombeau !

Le deuxième moyen consiste à rendre la ruche à l'état d'essaim et de libérer la reine dans le tas grouillant des abeilles. Si elle est marquée d'une couleur un peu vive, on peut la suivre dans sa marche en s'assurant qu'aucune abeille ne la poursuit méchamment.

Je considère ce moyen, sinon comme infaillible, tout au moins comme le plus certain que je connaisse et je le recommande surtout lorsqu'il s'agit d'une reine de valeur ou d'une introduction délicate.

Voici comme je procède :

La reine est encagée, soit dans une cage en treillis, soit dans la cage de transport, la cage est placée sur les cadres, dans la ruche, pendant 12 heures au moins. Vers le soir, au moment où le pillage n'est pas à craindre, disons un peu avant le coucher du soleil, j'ouvre la ruche, quelques bouffées de fumée et rapidement je secoue au fond de la ruche les abeilles de tous les cadres, qui sont posés derrière la ruche, directement sur le terrain. J'ouvre la cage et laisse sortir la reine, soit librement, soit en la secouant à son tour sur les abeilles, je la suis des yeux quelques instants et rapidement je remets les cadres tels qu'ils étaient placés, une bouffée de fumée, les planchettes en place, la ruche refermée et le tour est joué. C'est l'affaire de dix à quinze minutes.

L'introduction au moyen de la cage a pour but de permettre à la reine de s'imprégner de l'odeur de sa nouvelle famille et d'habiter les abeilles à leur future mère, sans permettre à celles qui voudraient la poursuivre de pouvoir lui faire du mal.

Quelle cage faut-il employer ? La forme et la dimension importent peu, moyennant qu'elles répondent aux exigences de l'introduction.

Avant la libération de la reine, il est bon que les abeilles puissent entrer une à une dans la cage pour soigner la reine et la nourrir.

La bonne cage pratique doit pouvoir se placer entre les cadres, sans trop les écarter, elle doit conserver le candi sans qu'il puisse être mangé par les abeilles depuis l'extérieur. Faite entièrement avec du treillis elle permet à la reine de prendre rapidement l'odeur de la ruche tout en évitant l'étouffement par des ouvrières mal disposées. Un côté de la cage doit être mobile, afin de pouvoir facilement la vider de son contenu, au moment voulu, l'autre côté doit avoir deux tubes de grandeurs différentes, un petit, avec au bout un zinc perforé, permettant après 12 heures de laisser entrer une à une les abeilles qui auront rongé le candi de ce tube. Un tube plus long, demandant au moins 24 heures aux abeilles pour manger le candi qu'il contient et ainsi rendre libre la sortie de la reine, qui sortira seule, lorsqu'elle sentira une bonne réception.

La cage employée pour le transport dans l'expédition des reines peu aussi servir de cage d'introduction, il faut la placer entre les cadres de couvain, au-dessus de la ruche ; après 24 heures de séjour dans la colonie, on enlève le papier qui obstrue le candi et les abeilles mangeant ce candi permettent à la reine de sortir librement de la cage.

La cage doit être placée le treillis dans la ruelle des cadres et le côté candi en bas. Je recommande plutôt la cage treillis que la boîte de transport.

Onnens, le 17 avril 1935.

Aug. Lassueur.

ÉLEVAGE DE REINES

M. Heyraud, de St-Maurice, fera, dans le courant du mois de mai, une démonstration chez lui de la méthode d'élevage de reines qu'il a décrite dans le Bulletin de novembre dernier. Cette démonstration comprendra toutes les phases de l'élevage, depuis la préparation du cadre pour l'élaboration des cellules jusqu'à l'éclosion des reines.

Les apiculteurs qui désirent assister à cette démonstration, sont priés de s'inscrire au plus tôt. La date exacte leur sera communiquée par carte postale.

FLORE MELLIFÈRE

M. N. Gay, Gingins, nous signale la source suivante de pollen et de miel, arbrisseau couvert d'abeilles par les belles journées. — Voici la détermination faite, avec le concours du musée botanique de Genève :

Populus tremula L. (tremble). Voir Coste : Flore de France III, 272 No 3310 — et Bonnier. Flore illustrée en couleurs. Tome X, p. 51, fig. 2550 à 2556. — *Populus nigra*, p. 50. No 2548.

ECHOS DE PARTOUT

Nouvel aspect de la loque européenne.

Dans son intéressant rapport sur les assurances de nos confédérés pour l'année 1934, le Dr Leuenberger écrit que la loque européenne est plus répandue et plus dangereuse que la loque américaine. Le bacille, encore mal connu, cause de la maladie, semble avoir acquis une virulence plus grande ; ou bien l'affection se présenterait sous deux formes distinctes, l'une bénigne et facilement guérissable, l'autre plus tenace et résistant au traitement classique (interruption de la ponte pendant un certain temps). Cette dernière opinion est celle du Dr Morgenthaler, qui s'occupe de la question avec la compétence et la persévération que l'on sait. La forme maligne persiste malgré la suppression de la reine, et les larves mortes laissent au fond des cellules un résidu que les abeilles n'enlèvent pas. Le règlement de la caisse d'assurance de nos voisins a été modifié en conséquence et permettra dorénavant aux inspecteurs de détruire, dans certains cas, les rayons loqueux. Les abeilles seront cependant conservées.

Contre les guêpes.

Pour éviter de voir, l'automne prochain, les guêpes harceler nos colonies dès l'aube, il existe un moyen assez simple : c'est de détruire maintenant ces indésirables. Des bouteilles à moitié pleines de sirop, placées dans le rucher, prendront les insectes qui ont échappé à l'hiver. La récolte ne sera pas aussi abondante qu'en septembre et octobre, mais chaque femelle détruite au printemps est un nid de moins pour l'été.

Le miel contre les brûlures et les blessures.

Un apiculteur, A. M. Schreder, raconte dans le *Deutsche Imker*, qu'ayant été gravement brûlé à la tête, au cou, aux mains, et aux pieds, par de l'eau bouillante et de la vapeur, sa femme l'enveloppa de linges bien enduits de miel. La douleur disparut aussitôt, aucune cloque ne se produisit et la guérison survint sans laisser de cicatrices et sans que le patient ait perdu un cheveu.

D'autre part, le Dr Zander dit qu'il emploie le miel pour le pansement des blessures, notamment celles produites par chute sur la route. Si l'application du miel ne tarde pas trop, il n'est pas nécessaire d'enlever le sable des plaies, ni de procéder à une aseptisation, le miel étant un désinfectant suffisant.

Durée des caractères et des qualités des abeilles étrangères.

M. Jofef Srumvoll rapporte dans le *Bienen--Vater* le résultat d'observations faites, de 1906 à 1927, à l'école d'apiculture de Vienne, sur des abeilles de diverses races. Ces observations ont porté sur des dorées américaines, des italiennes ordinaires, des caucasiennes, des syriennes et d'autres. Tous les caractères de races disparurent rapidement dans la descendance des reines importées, de sorte qu'au bout de cinq ans au maximum, les ouvrières ne pouvaient être distinguées des abeilles du pays. Il n'y a là rien que de très naturel : sauf de rares exceptions, les filles des reines importées sont fatidiquement fécondées par des faux-bourdons et, au bout de trois générations croisées, elles n'ont plus que 1/8 de sang étranger. Or, les éleveurs considèrent souvent les 7/8 de sang comme des animaux de race pure.

Nous croyons fermement que les abeilles importées ne *dégénèrent pas*, mais que le peu de sang qu'elles apportent se perd dans la masse du sang indigène. Au surplus, il y a longtemps que les Américains n'importent plus d'abeilles italiennes ; ils sont cependant parvenus à conserver cette race dans sa pureté. Cela ne va pas sans peine, mais c'est un fait. Ils savent d'ailleurs que les descendants des nègres importés autrefois d'Afrique sont toujours noirs et que les Européens ne sont pas devenus des Peaux-Rouges.

J. Magnenat.

LES ASSURANCES DE LA ROMANDE EN 1934

Responsabilité civile. Le nombre des accidents causés par nos abeilles en 1934 ne doit pas être loin de constituer un record : 26 cas ont été annoncés au préposé. Heureusement, 3 accidents seulement ont été relativement graves et ont motivé des indemnités de fr. 180.—, 146.40, et 80.—. Pour 17 autres cas, la « Winterthour » a versé des indemnités variant de fr. 4.— à fr. 50.— ; au total, la société a payé fr. 749.50.

Les trois cas suivant ont été écartés comme n'étant pas couverts par le contrat d'assurance : un apiculteur piqué par ses propres abeilles, un autre réclamant une indemnité pour sa femme vivant avec lui, et un dernier dont le fils avait reçu des piqûres. Nous rappelons que le contrat exclut les accidents causés aux personnes vivant dans le ménage de l'apiculteur, à l'exception des domestiques, ouvriers et aides envers lesquels il est civilement responsable. La société a également écarté la demande des parents

d'une fillette de 2 ½ ans, piquée en jouant au milieu des ruches situées dans un jardin clos, où elle n'avait que faire ; aucune faute n'était imputable à l'apiculteur. Une réclamation a été abandonnée. Nous donnons ces détails dans l'espoir d'éviter, si possible, à l'avenir, des réclamations inutiles.

Le cas resté en suspens en 1933 n'a pas eu de suite ; deux réclamations étaient pendantes au 31 décembre. Nous ajoutons, à titre de renseignement, que le compte de profits et pertes de la Romande auprès de la « Winterthour » présentait, au 31 décembre dernier, *un découvert de 1014 fr. 95.*

Comme toujours, les victimes des abeilles ont été piquées dans des circonstances très diverses : ouvriers travaillant près d'un rucher, enfants jouant au milieu des abeilles, passants, voisins accoudés à leur fenêtre ou travaillant au jardin, etc. Cela montre une fois de plus que tous les apiculteurs, sans exception, peuvent avoir à répondre une fois ou l'autre d'accidents causés par leurs abeilles.

Les accidents annoncés se répartissent par canton comme suit : Jura-Bernois, 8 ; Neuchâtel, 5 ; Fribourg, 5 ; Vaud, 4 ; Valais, 3, et Genève, 1 ; total : 26.

Vol et déprédatiōns. Cinq cas de détérioration de ruches ont été annoncés au préposé. Le premier concernait une ruche démolie et détruite ; l'apiculteur n'a pas fourni les renseignements demandés : probablement ne fait-il pas partie de la Romande. Dans le deuxième cas, il s'agissait de deux colonies détruites et de deux autres mises fort mal en point par une martre : ce cas n'est pas couvert actuellement par notre assurance. Dans le troisième rucher, trois ruches avaient leur trou de vol fermé : notre règlement exclut formellement ce risque, d'ailleurs facilement évitable.

Quant aux deux derniers sinistres, ruches renversées pendant l'hiver et enfants tirant à la cible dans un rucher, les auteurs furent découverts et, naturellement, ils ont dû payer eux-mêmes.

Notre caisse n'a donc eu aucune indemnité à payer en 1934. Grâce à cette circonstance favorable, le fonds de réserve s'élevait, au 31 décembre, à 3555 fr. 30.

J. Magnenat.

ECUEILS FRANCHIS

Nous sommes en 1910. La loque règne un peu partout. Dans certaines localités du pied du Jura, des ruchers de plus de cinquante colonies sont anéantis. On essaie tous les moyens de guérison, autant d'emplâtres sur une jambe de bois ! L'acide formique

tant prononcé est en faillite, suivi par tous les ingrédients essayés. Il fallait évidemment arriver à des mesures radicales. Disons le mot : une loi. Sauf erreur, ce fut M. Bretagne Charles, de Lausanne, qui ébaucha le projet peut-être en compagnie de quelques collaborateurs. Elaboration, acceptation, application, tout marche en vitesse, et voilà les inspecteurs régionaux au travail. Ouah ! quelle sale besogne ! Partir le matin dès l'aube, tenir tout un village, recevoir des mauvais compliments, car on ne payait pas les colonies détruites. Que de faits divers récoltés au cours de ces randonnées ! Branter une ruche le soir n'était rien, mais sauver les abeilles d'une ruche loqueuse de l'européenne par le brossage était une autre affaire. Et nous y avons été quand même sans défaillance. Je me souviens avoir fait, certain soir à Gimel, un autofadé de tout un matériel vieilli, dont 14 ruches plus 4 habitées. Par précaution, le service du feu de Gimel avait été avisé, fort heureusement, car le conducteur du Rolle-Gimel s'empressa à son arrivée de signaler un grand sinistre !

Pendant deux ou trois ans l'épuration se fit minutieuse, persévérente. Aujourd'hui, la loque est presque disparue. En tout cas, la situation n'est plus comparable à celle antérieure à 1910. Malheureusement l'acariose l'a remplacée, mais dans ce domaine également des résultats indéniables sont constatés. La guérison est plus difficile, car le mal ne s'aperçoit pas. Pourtant, avec les moyens connus, on enrôle l'extension du terrible pou. Les mauvais jours sont passés, ayons confiance.

Quelles améliorations également dans la fabrication des ruches, du matériel, des transports à la montagne ! Soulignons aussi les efforts tentés dans la vente des miels. A ceux qui larmoyent parce qu'ils ont dû céder à 2 fr. 60, dites-vous bien que j'en ai vu vendre, à Nyon, 90 centimes le kilo, à la fin du siècle passé. Admettons que ce prix doit être doublé pour s'adapter à la situation actuelle, nous nous trouvons quand même relativement en bonne posture.

Un point noir au tableau, c'est l'affaiblissement de la flore mellifère. O superbes champs de colza, prairies roses d'esparcette odoriférante, qu'êtes-vous devenus ? Je me suis constamment efforcé d'orienter les apiculteurs vers des essais personnels ou entrepris en commun en citant des expériences qui m'ont si bien réussi, hélas, je crains que ce ne soit en vain. Chers amis, pensez aux framboiseries visitées pendant trois mois et puis ces desserts délicieux suivis d'un café, d'un bon cigare, voire même le dimanche après-midi d'un yass en compagnie de joyeux amis. Hélas, les miens se clairsemèrent. Ici, puis après là, ils disparaissent et je reste. C'est à

eux pourtant, aux chers disparus que je pense, les beaux soirs d'été, assis entre deux ruches, le regard perdu sur l'Alpe bleue de Savoie qui fait face à notre côté, ce joyau de la terre vaudoise.

H. Berger.

ACARIOSE DES ABEILLES

<i>Canton</i>	<i>District</i>	<i>Commune</i>	<i>Abeilles</i>		
			ruchers	colonies	malades
Vaud	Lausanne	Lausanne	1	7	1

(Tiré du *Bulletin vétérinaire fédéral.*)

NOUVELLES DES SECTIONS

Société d'apiculture de Lausanne.

Les participants à l'assemblée du 10 février se souviennent de l'aimable invitation faite de tenir notre réunion de printemps à Bussigny sur Morges. Les membres de la section voudront bien répondre aussi nombreux que possible à la convocation qui leur sera adressée pour le dimanche 26 mai, à 14 h. 30. De toutes les directions, on peut arriver peu après 14 heures.

Causeur sur un sujet d'actualité.

Visite de ruchers.

Il est rappelé que le contrôle du miel est fait gratuitement par la Section de Lausanne, réserve faite pour la carte et les étiquettes à payer à la Romande. Le contrôle est une garantie de vente plus facile et à meilleur prix. Tous les sociétaires sont invités à s'inscrire dès les premières prévisions de récolte auprès du président : A. Grandchamp, Fauconnières 3, Lausanne.

A. G.

Section du Val-de-Ruz.

Le Comité de la section recommande à ses membres ce qui suit :
1. Notre membre dévoué à la cause apicole, M. Emile Tripet, à Chézard, vous offre d'aller chez lui, à partir du commencement de juin, et cela jusqu'à la fin de la saison, pour démonstration de l'élevage de grandes abeilles. En plus de cela, notre éminent collègue Emile a encore une quantité de découvertes merveilleuses (fruit de plusieurs nuits blanches) dont il vous fera avec joie, la description. Prière de se rencontrer le lundi et le samedi de préférence, mais il est évident que notre infatigable chercheur ne vous remballera pas si vous allez le trouver un autre moment que ceux précités. 2. Le Comité, pour sortir de sa torpeur habituelle, organisera un cours d'élevage de reines, sous la conduite bienveillante de votre sympathique collègue valaisan Heyraud. Cette manifestation vous est vivement recommandée, le lieu et la date vous seront communiqués lors de la prochaine assemblée de

section qui aura lieu chez notre vétéran Chs Waldsburger, le 5 mai, à Fontainemelon. A cette assemblée seront nommés, membres honoraires, tous les apiculteurs ayant 30 années de service à la cause si chère qu'est l'élevage de l'abeille. III. Les apiculteurs de la section qui désirent prendre part au concours de ruchers sont tenus de se faire inscrire au plus tard le 5 mai. Allez-y avec joie, soyez sans crainte, ce concours est un stimulant qui ne laisse jamais de malaise chez les membres.

Voici encore une recommandation : Venez nombreux aux assemblées que votre comité convoque. C'est votre devoir, car soyez sans crainte, les membres qui le composent ont besoin de réconfort dans les moments où l'esprit peu bienveillant se manifeste sous une forme ou sous une autre. Espérons qu'à l'avenir, la section n'aura plus jamais une assemblée aussi peu amicale. Nous avons besoin de récréation, eh bien, une réunion ou une rencontre doit être un moment de grande joie qui laisse un souvenir heureux.

P.S. Prière aux membres qui ont des estagnons de la maison Hostettler, de les remettre chez le président, à Dombresson, pour le mois de juillet sans faute, sinon il sera pris remboursement par la maison.

Le Comité.

FÉDÉRATION VAUDOISE D'APICULTURE

Office d'intermédiaire pour les essaims.

Comme décidé à l'assemblée des délégués, le Comité de la Fédération se met à la disposition des collègues désireux de vendre leurs essaims et de ceux qui désirent en acheter, en vue d'introduire un sang nouveau dans leur rucher, par exemple. Les collègues vendeurs sont priés d'indiquer leurs prix. Le soussigné ne fera personnellement aucune tractation. Il ne prend aucune responsabilité quant à la ponctualité des expéditions. Il recevra volontiers les offres, en dressera une liste qu'il communiquera à qui en fera la demande. Autrement dit, son rôle se bornera à établir une relation aussi rapide que sûre entre vendeurs et acheteurs d'essaims.

Adresser toute correspondance à cet office (c'est un essai), à Ed. Fankhauser, Territet.

Assemblée des délégués de la F. V. A, à Lausanne, le 3 mars 1935.

Tu n'es pas gentil, m'écris-on ; ton compte-rendu de la F. V. A. n'a pas paru ! C'est entendu ; mais faire passer mon travail pour un poisson d'avril, ça pas ; attendons le mois des fleurs, si plein d'espérance.

Nous voilà donc réunis, Comité et délégués, sous l'égide de la « Cloche », toujours dans la même salle, mais cette fois agrémentée de quelques fioles pleines d'un jus d'octobre pétillant. Et les visages s'épanouissent, chacun a le sourire : c'est de bon augure ; c'est l'Entente cordiale ! Le président ouvre la séance, salue chaleureusement tous les délégués et donne la parole au secrétaire pour l'appel. Tous répondent « présent ! », sauf La Côte qui boude. Eh ! l'ami H. B., qu'as-tu ? je t'ai piqué ? Y penses-tu, je ne suis pas de Peney, mais de Payerne. Allons, ne boude pas plus longtemps et reviens ! On s'ennuie

de toi. Mais si « La Côte » s'endort, Bière se réveille d'un long sommeil léthargique. On a trouvé le remède, tout simple, c'est de nommer les sections absentes vérificatrices des comptes. Haute-Broye continue à vivre dans son « splendide isolement », ce qui n'est pas précisément de la solidarité. La lecture du procès-verbal soulève des applaudissements ; tout interloqué, le lecteur conclut : il est donc fameux ce 34. Comme les balançoires d'antan, une planche sur une poutre, le secrétaire s'assied, le président se lève. C'est le rapport présidentiel. Réapplaudissements prolongés. Chacun des points de cet excellent travail, mis en discussion, amène les décisions suivantes :

1. Le Comité est chargé de signaler aux Offices compétents, l'anomalie douanière consistant à permettre, à tolérer, par les zones, une importation journalière de miel de 500 kg., sans acquitter de droits. Il est inadmissible que l'on impose partout ailleurs les droits ordinaires afin de restreindre l'afflux des miels étrangers à bas prix et que, d'autre part, on laisse cette porte toute grande ouverte à un trafic pas toujours régulier. C'est compromettre tout l'effort du contingentement.

2. L'assemblée approuve l'attitude du Comité et les directives qu'il a données au Département de l'Agriculture du canton de Vaud, en vue du renouvellement de la Convention douanière avec la France, du 23 février 1882. Aux négociateurs est laissé le soin de transformer ces directives en articles formels. Il faut être juriste spécialisé pour accomplir ce travail délicat et particulier.

3. Bien qu'une « Centrale des miels » soit jugée désirable par d'aucuns, l'assemblée approuve la prudence du Comité de remettre à plus tard, la création de ce lac artificiel qui, sans doute, régulariserait quelque peu l'écoulement, mais sur lequel les orages et les naufrages ne seraient point du tout exclus, au contraire .

4. Le paragraphe concernant les « Journées de miel » ne soulève aucune discussion, les délégués n'ayant encore aucune opinion précise sur une innovation qui, pourtant, serait susceptible d'augmenter la consommation du miel dans une notable mesure. Leur organisation reste cependant recommandée aux sections.

5. L'augmentation de la production du miel en rayons que le président reprend à son compte (à la suite du rédacteur de notre Bulletin), pour la juger désirable, est également enregistrée sans discussion. Reconnaissions, en passant, qu'il est parfaitement opportun de recommander cette production spéciale et de l'augmenter si possible. Le miel en rayon reste toujours demandé et les apiculteurs sont loin de pouvoir toujours satisfaire à cette demande. Ce qui est regrettable.

6. Sans grand enthousiasme (vu les expériences faites par certains comités de sections), les délégués approuvent le Comité dans son intention de s'employer à favoriser les échanges d'essaims entre apiculteurs de diverses régions. Avis donc aux amateurs. Que les collègues désireux de tirer parti de leurs essaims par la vente, les annoncent, et que ceux qui en ont besoin, le fassent savoir.

7. L'ouragan du 23 février dernier a culbuté quelques ruches et renversé, même bouleversé des pavillons pourtant solidement établis. Quelques-uns ont saisi l'occasion pour proposer la création, au sein de la Fédération, d'un fonds spécial qui servirait à aider les collègues dans le malheur. Heureusement le canton de Vaud possède une assurance mobilière contre l'incendie obligatoire. La dite assurance, de-

puis quelques années, indemnise les sinistrés ayant une autre cause que le feu. Le président recommande aux présidents de sections présents d'inscrire la recommandation à l'ordre du jour de leur plus prochaine séance. Apiculteurs, revisez vos polices d'assurance dans le plus bref délai et portez-y la valeur de votre matériel et de vos colonies à l'état de neuf.

M. Vuagniaux complète la recommandation comme suit : Si le rucher doit être déplacé pour l'apiculture pastorale, par exemple, il est nécessaire, pour avoir droit à l'indemnité en cas de sinistre, que la police porte la mention : « Pendant telle durée, le rucher séjournera à tel endroit et sur tel fonds. »

8. Deux apiculteurs vaudois ont été désignés pour participer au Cours d'initiation microscopique au Liebefeld. Ce sont MM. Georges Paréaz, à la Rippe, et Henri Comte, inspecteur à Treycovagnes. Pour le cours suivant, le nom de M. Léon Subilia, pharmacien à Bercher, est d'ores et déjà retenu.

9. Un achat de microscopes par la Fédération, sollicitée par l'inspecteur cantonal de la loque, soulève une petite digression. Vu la dépense assez forte, le Comité est prié de tenter de la faire supporter par la Caisse d'assurance, si, toutefois, cet achat s'impose véritablement.

10. Aucune doléance n'a été présentée au Comité sur le « Traitement des arbres fruitiers au moyen de sels arsenicaux ». Aussi aucun avis de mise en garde n'a été transmis à la grande ou à la petite presse, en 1934. Les avis officiels publiés dans les journaux agricoles par les soins du Département de l'Agriculture semblent suffire pleinement à la tâche et atteindre l'effet voulu. Cependant, il convient de rester vigilant. On fera traduire les résultats des expériences nouvelles entreprises par le Dr Meier, directeur de la station fédérale d'arboriculture fruitière de Wädenswil, actuellement en cours de publication dans la « Blaue ».

11. La liste de « Conférences apicoles », enrichie encore, a été publiée dans notre Bulletin, sur les instances du président qui remercie notre rédacteur.

12. La révision des arrêtés cantonaux sur les maladies est en sommeil. La matière est réunie ou presque. Il ne reste plus qu'à la traduire en articles formels qu'il y aura lieu de discuter à nouveau. Mais rien ne brûle.

13. Aucune section ne s'est offerte pour organiser l'assemblée générale de 1935. Celle de Morges, voyant l'embarras du Comité, serait presque disposée. Mais ses mandataires demandent à réfléchir encore.

14. L'encouragement à « l'apiculture dans les régions montagneuses » n'a donné lieu à aucune sollicitation. Rien n'a été fait jusqu'à ce jour.

15. Les « cent mille étiquettes » éditées il y a vingt ans par la Fédération, sont presque épuisées. Il n'en reste pas même un millier. Le comité propose de ne pas procéder à une nouvelle édition, pour inviter les apiculteurs à faire de plus en plus usage des modèles de la Romande, cela afin que la marque S. A. R. se généralise. Il est désirable d'amener un peu plus d'uniformité dans le commerce du miel. La discussion ouverte sur ce point fait ressortir la cherté des étiquettes de la Romande, ce qui fait obstacle à leur diffusion. On en veut surtout aux étiquettes pour bidons, dont le coût est de 20 centimes la pièce. Le Comité romand devrait s'en tenir aux seules bandes de

garantie. C'est suffisant. Le président est chargé d'intervenir à la « séance des délégués » de la Romande.

16. Patience, mon bon ! c'est bientôt tout. Encore le « Livre d'Or », le point névralgique de la séance. Aïe ! dit le président ; mais il se trompe, car le malade de 34 a cette fois une santé florissante : il est au chômage partiel et bien nourri ; aussi les travaux avancent-ils à une allure qui rappelle celle de la tortue. Les documents nécessaires n'avancent qu'à une extrême lenteur. Dans une section, le recensement n'est qu'ébauché. Après les réticences de tout genre exprimées à l'assemblée de 1934, le président s'était laissé aller à un certain découragement. Pourtant, devant les preuves d'intérêt nombreuses qui lui sont parvenues, il s'est ressaisi et il déclare carrément : « Impossible de reculer ». Il faut aller jusqu'au bout. Le pessimisme ne doit pas être le plus fort. Trop d'espoirs sont maintenant éveillés par cette entreprise qui ne peut que nous faire honneur. Ce n'est pas parce qu'elle est difficile qu'il faut l'abandonner. Un imposant dossier de photographies est constitué.

Le président *interdit* (c'est vraiment carré), qu'on remette en discussion ce projet. Il faut aller de l'avant, tout simplement, mais à une allure un peu plus accélérée. Et chose remarquable, la chose est admise. On fait confiance. Un léger sourire se lit sur toutes les figures, et le président en est si impressionné et réconforté, qu'il remercie chaudement les délégués. Ah ! la bonne idée de ne pas laisser les délégués souffrir de la soif !

17. Mais voici les comptes : les contrebandiers ont beau chercher à s'esquiver : peine inutile ; ils sont immédiatement relancés et tôt ou tard finissent par ouvrir le gousset. Résultats : les comptes bouclent et notre fortune nette s'est augmentée de 53 fr. 10 pour 1934, soit à l'allure de 1 franc par semaine. On n'en est pas encore au million ; mais nous c'est un boni et les petits donnent l'exemple. Aussi notre caissier est-il justement félicité.

18. Le renouvellement du comité se fait précisément au pas accéléré. Parrain du Livre d'Or, il ne peut se dérober à sa tâche et il est prié de rester à son poste provisoirement pour une année. L'ami Chabanel demeure membre suppléant.

Ami lecteur, c'est pour toi ces lignes : si tu peux les lire, sans bourrer ta boufarde et prendre une golée, au moins une fois, c'est que tu as du cran. Pour moi, ma plume attrape la crampe et je boucle.

Le secrétaire.

Société genevoise d'apiculture.

Réunion mensuelle : lundi 13 mai, à 20 h. 30, au local, rue Cornavin 4.

Sujet : Essaimage (redemandé).

La publicité dans le
Bulletin de la Société Romande d'Apiculture
porte et rapporte beaucoup.

Pied du Chasseral.

Assemblée du printemps, dimanche 12 mai, à Bienne, café du Marché, à 2 heures. Si le temps le permet, visite de ruchers.

Le Comité a mis au point le cours d'élevage de reines qu'il avait décidé d'organiser à la réunion de Prêles, en juin 1934. Celui-ci aura lieu à La Neuveville, la deuxième quinzaine de mai, au rucher de l'un ou l'autre de nos collègues, suivant les circonstances. Il sera dirigé par M. Etique, dont chacun a déjà pu apprécier la compétence. D'autres détails seront donnés à l'assemblée.

Le Comité.

Section de « Jura-Nord ».

Bien que le vilain temps empêcha plus d'un sociétaire, l'assemblée du 14 avril était de belle fréquentation.

Peut-être le lieu y était-il pour quelqu'attrait ? Nous ne savons pas, mais nous avons dû constater que la convocation lancée par le comité avait trouvé écho, puisqu'une soixantaine de sociétaires y étaient présents.

L'assemblée ouverte à 14 heures s'était à peine mise au silence que voilà presque comm sur un commandement militaire, tout le monde debout. C'est que M. Mayor, de Novalles, ancien président et président d'honneur de la Romande, mandé à titre de conférencier, faisait son entrée dans la salle. Les salutations échangées, et l'assemblée reprenait son cours après présentation de M. Mayor à nos membres qui, pour la plupart, ne le connaissent pas, mais manifestaient tous un grand plaisir à voir parmi nous celui qui a conduit pendant près de vingt ans la barque de la Romande ; et avec quel cran !

La partie administrative n'étant pas d'importance bien spéciale fut vite expédiée par l'acceptation du dernier protocole et la passation des comptes. Même les « Divers » n'eurent pas l'heure de retenir nos membres, tant il nous tardait de pouvoir donner la parole à l'aimable conférencier, et nous n'eûmes pas tort. En effet, notre vieil apiculteur qu'est M. Mayor voulut bien y aller par le commencement dans l'art apicole et il nous développa dans tous ses détails le sujet : « De la mise en hivernage au printemps ». Si c'était creusé et remué..., nous ne pouvons que dire : « Les absents ont eu tort », car même nos malins en prirent tout un paquet de notes.

Le deuxième poste de la causerie : « De la sortie de l'hivernage à la récolte » ne fut pas moins religieusement écouté. Après tout, je vous demanderai : est-ce bien important, cette époque-là en apiculture ? Je vous laisse le soin, collègues apiculteurs, d'y répondre.

Aussi il était bien dommage que vers les seize heures il fallut songer à la séparation. Mais M. Mayor avait encore une belle surprise à nous faire. Ne voilà-t-il pas qu'il sort un volumineux paquet qu'il avait apporté du Pied du Jura. Et c'était... tout un assortiment de plantes mellifères et leurs graines que purent se partager quelques-uns des assistants les plus rapprochés. En effet, c'était un peu un « attrape qui peut », que cette prise de possession des plantes offertes par M. Mayor.

Enfin ce fut la séparation et nous ne pûmes que remercier bien franchement M. Mayor et pour sa bonne causerie et pour ses largesses. A une autre et prochaine occasion, qui, il faut l'espérer, ne sera pas trop éloignée.

15 avril 1935.

M. Gisiger.

Montagnes neuchâteloises.

*Conférence Fankhauser, de Territet, dimanche 31 mars,
à La Chaux-de-Fonds.*

Un temps maussade et froid, des flocons qui tombent serrés et humides. Tel est l'accueil réservé par la nature jurassienne à notre hôte de quelques heures.

A l'Hôtel de Ville de La Chaux-de-Fonds, dans la salle historique où le 1er mars 1848, les républicains formèrent un gouvernement provisoire, 30 sociétaires seulement attendent patiemment l'orateur. De quel sujet allait donc nous entretenir ce dernier ? Grandes cellules, abeilles géantes munies d'aiguillons comme des hallebardes et de langues plus longues encore ? Non pas, mais de l'apiculture pastorale et de la mentalité apicole. Sujets non encore traités dans notre section et qui auraient dû susciter plus d'intérêt parmi nos 140 membres.

A défaut du traditionnel soleil de Montreux, M. Fankhauser nous apporte le salut des apiculteurs vaudois, dont il est le président de fédération. L'historique de l'apiculture pastorale est très intéressant tant au point de vue étranger que suisse. Si l'apiculture pastorale ne se justifie pas pour toutes les contrées, pour certains apiculteurs, par contre, c'est le seul moyen d'obtenir quelque chose. C'est ainsi, par exemple, que de la Thurgovie des ruches sont déplacées chaque année, dans les Grisons et jusqu'à l'altitude de 1800 mètres. En Suisse, les bases sérieuses de l'apiculture pastorale ont été dictées par un M. de Sprecher, de Coire.

Puis très agréablement est présentée la question du transport et des difficultés multiples que l'on rencontre dans la haute montagne, un matériel approprié est nécessaire si l'on veut éviter des désastres. « Plutôt l'enfer que de mener des ruches à la montagne », s'est écrié un jour un brave mouchier ! Ces mots se passent de commentaires et sont un appel pressant à la minutie des travaux préparatoires au transport. Si nos abeilles retrouvent sur les pentes du Moléson, à Trient ou dans quelque site charmant du Haut-Valais ou des Grisons un second printemps avec une flore merveilleuse aux nectaires courtes et pleines, de l'odorant liquide, elles ne peuvent, hélas ! pas toujours en bénéficier. Le mauvais temps, parfois l'essaimage réduisent à peu de chose l'espoir de l'apiculteur. Sujet captivant agrémenté de jolies anecdotes qui plurent beaucoup à l'auditoire.

Après un repos de quelques minutes, l'orateur développe la seconde partie de sa conférence : La mentalité apicole.

C'est tout d'abord l'étude de la situation au point de vue organisation des apiculteurs, organisation très normale peut-être, mais qui déçoit néanmoins les intéressés. La masse des apiculteurs, selon l'orateur, attend mieux de leur société ; si beaucoup s'en éloignent (1/3 seulement des apiculteurs vaudois sont groupés), c'est qu'ils ne trouvent pas dans leur section la défense de leurs intérêts. Pour beaucoup, ces derniers seuls sont leur seule raison d'être apiculteurs, il faut franchement le reconnaître. L'écoulement du miel à des prix normaux est un devoir auquel nos organisations doivent vouer un soin particulier. La réclame bien comprise, sous toutes ses formes imaginables, doit permettre l'écoulement facile de nos miels suisses de qualité indiscutable. L'organisation de « journées du miel » dans différentes contrées du pays, aura des effets heureux ; les expériences faites en Italie ont été concluantes. L'orateur termine en faisant appel à la bonne volonté de chacun ; les efforts de tous sont nécessaires au succès de l'entreprise.

Nous réitérons ici encore les remerciements adressés déjà à M. Fankhauser le 31 mars écoulé ; son exposé, très intéressant, a été apprécié.

Avant la clôture de l'assemblée, le président donne connaissance des affaires courantes de la section. Le programme d'activité est adopté. Quelques renseignements sont donnés sur les délibérations des assemblées des délégués à la Cantonale et à la Romande. L'organisation de la caisse des maladies épizootiques est envisagée sur de nouvelles bases et l'assemblée cantonale fixée à Fleurier, en juin, prendra des décisions à cet effet. Il fut décidé, en outre, de fixer le délai d'inscription pour le contrôle du miel au 1er juin.

Les collègues désirant faire contrôler leur miel en 1935 doivent s'inscrire jusqu'au 1er juin auprès du président, M. Arnold Vuille, rue Numa Droz 145, La Chaux-de-Fonds.

La première rencontre de l'année 1935 entre apiculteurs a eu lieu ; souhaitons que les suivantes soient favorisées par le temps et toutes empreintes d'un excellent esprit. G. M.

Nous rappelons à nos membres l'assemblée prévue au rucher de M. Jean Calame, aux Brenets, le 26 mai, à 14 h. 30.

La réorganisation de la caisse des maladies épizootiques étant envisagées, la discussion de cet important sujet aura lieu. Nous comptons sur une forte participation.

Nous invitons également les membres désirant faire contrôler leur miel en 1935, à s'inscrire auprès du président de section jusqu'au 1er juin, dernier délai. Le comité.

Erguel-Prévoté.

C'est dimanche 31 mars, au Café Fédéral à Sonceboz, que M. Wiessmann, vice-président, ouvre l'assemblée générale de notre section. Une cinquantaine de membres étaient présents. Grâce à la sagacité et à la belle facilité d'élocution du vice-président, les débats sont menés rondement. Cependant nous y avons entendu beaucoup de paroles oiseuses, fastidieuses, et même quelque peu déplacées à l'égard de notre ancien président en particulier, qui n'a certes pas mérité que des blâmes. M. Boillat étant absent, c'est d'autant plus regrettable de l'avoir ainsi accablé de reproches et de critiques.

La partie administrative de telles assemblées est beaucoup trop longue et nous avons entendu maints apiculteurs s'en plaindre et dire que c'était à la dernière qu'ils assistaient. Il faudrait nécessairement apporter une amélioration à cet état de choses, ce qui, nous en convenons, n'est pas facile mais pas impossible.

Après la lecture du protocole nous avons entendu un rapport sur la marche de notre société ; en voici l'essentiel : L'effectif de notre section, la plus forte de la Romande, est de 258 membres ; les recrues ont été nombreuses. M. Wiessmann relève tout le succès qu'a eu le cours de Tavannes ; il nous parle de réunions de groupes, de séances du comité, de conférences et de l'imposition du miel. A ce propos il nous informe qu'un apiculteur propriétaire de moins de 20 ruches ne peut pas être taxé et que le meilleur moyen de défense contre le fisc est le recours individuel.

Des observations sont adressées aux surveillants de ruchers dont l'activité laisse à désirer.

Lors du cyclone du 23 août 1934, des ruches ont été détruites aux Convers ; deux collègues ont subi des pertes s'élevant respectivement à 435 fr. et 420 fr. Les démarches faites au Fonds fédéral pour dommages non assurables et à l'Assistance publique en vue d'obtenir une indemnité sont restées vaines. Pour le moment, le comité de la Romande s'occupe de cette question.

Les comptes de notre section sont fort réjouissants ; ils accusent une légère augmentation de fortune en 1934 qui se monte maintenant à près de 4000 fr. environ. M. Paroz, juge, demande qu'à l'avenir le caissier fasse figurer au bilan les comptes de la station d'élevage de St-Imier.

Le vice-président nous entretient ensuite de la fête de Porrentruy, de sa complète réussite. La prochaine aura lieu en pays fribourgeois et le prochain concours de ruchers dans la région de Grandson. Le *Bulletin* renseignera en détail.

Concernant la vente des miels, M. Donzé prie le comité de s'occuper de la Centrale de vente des miels et de se renseigner sur la solvabilité de certains grossistes. Il cite des cas où les apiculteurs ont beaucoup perdu.

Les réunions de groupes sont fixées comme suit : Saicourt, Moutier, Courtelary, St-Imier et Tramelan.

Le nouveau comité est formé de :

MM. Drechsel, Villeret, président ;
Wiessmann, Sonvilier, vice-président ;
Chappuis, Moutier, secrétaire ;
Etienne, Tramelan, caissier ;
Schwab, Tramelan, membre.

Les vérificateurs sont confirmés dans leurs fonctions.

M. Anklin, de Créminal, est nommé inspecteur pour le district de Moutier.

En fin de séance, une violente discussion s'engage au sujet du traitement de Frow, qui ne paraît pas avoir été appliqué avec toute la prudence et le discernement voulus à Moutier, aux dires de quelques apiculteurs de cette localité. Aussi réclament-ils une indemnité pour les pertes subies qu'ils attribuent au remède de Frow ou plutôt à la façon dont il a été administré. M. le Dr Morgenthaler sera invité à présenter un rapport sur les opérations faites à Moutier. Le comité est chargé d'étudier cette affaire à fond et de la liquider au mieux.

Quelques apiculteurs auraient désiré encore prendre la parole, mais l'assemblée, déjà fortement démembrée, est levée vu l'heure avancée.

M. Petitjean.

Section d'Ajoie et Clos du Doubs.

L'assemblée générale annuelle de la section, réunissant 50 membres, s'est tenue dimanche 7 avril dernier, à Porrentruy. M. Fleury, président, ouvre la séance à 2 h. 30, et souhaite la bienvenue aux participants ; puis on passe aux différents tractanda.

Les protocoles sont lus et approuvés sans observation. Puis M. Fleury, dans un langage fleuri, passe en revue les événements marquants de l'année écoulée. Notre section compte actuellement plus de

160 membres et vient de s'enrichir de 14 nouveaux. Encore un petit effort et nous formerons bientôt la plus forte section de la Romande. Très réjouissant. Le comité a tenu 3 séances ; il a été complété par M. Catté, instituteur à Epanvillers, de sorte qu'il compte 4 pédagogues dont 3 en fonctions. M. Tardy ayant démissionné, le dernier Bulletin vous a appris les changements intervenus. L'assemblée unanime regrette ce départ et adresse au démissionnaire ses plus chaleureux remerciements pour les services rendus. Notre section, qui a présidé deux ans aux destinées de la Jurassienne passe la main à Jura-Nord dont le président est M. Gisiger, à Berlincourt.

Chacun a encore en mémoire les belles journées de la Romande à Porrentruy. Ce fut un succès et le Comité ne voudrait pas laisser fuir cette occasion sans adresser encore une fois les meilleures remerciements à ses hôtes romands. Les marques d'estime et d'affection reçues nous ont profondément réjouis. Le résultat financier prouve assez d'ailleurs l'enthousiasme qui a régné.

Trois assemblées locales très bien fréquentée ont été organisées. Merci aux aimables conférenciers. Onze membres ont profité du contrôle du miel : c'est trop peu. Un nouveau règlement adopté à Lausanne par l'assemblée des délégués, est entré en vigueur. Prière d'en prendre note. Nos finances sont bonnes. L'assemblée ratifie l'achat d'un microscope. Cet appareil est la propriété de la société et les services qu'il est appelé à lui rendre compenseront aisément les intérêts de ce capital en banque. L'année 1934 fut donc bonne sous tous les rapports pour notre section, malgré la très faible récolte. Le malheur n'est pas très grand, car il a permis de liquider le stock de 1933.

Quatre assemblées sont fixées :

Buix : 5 mars.

Pleujouse : 21 juillet.

Reclère : 11 août.

Porrentruy : 26 août.

M. le président remet à M. Meyer, retraité à Pleujouse, membre du comité dès sa fondation et ayant 40 années de sociétariat, le gobelet traditionnel de vétéran. Nos félicitations. Les comptes vérifiés et approuvés par les vérificateurs sont approuvés également par l'assemblée. Ensuite vint le rapport de M. Altermath sur le cours de microscopie du Liebefeld. Ce travail, très fouillé, fut plutôt un cours scientifique. Il est naturel que le rapporteur ne pouvait en une heure reproduire le travail si complexe et si dense donné à Berne. Il dut donc restreindre ses données et frotter rapidement un tableau certainement incomplet des connaissances acquises. Il serait oiseux et beaucoup trop long pour reproduire ici tous les points touchés. Mais vu le silence et l'attention avec lesquels cet exposé a été suivi, il aura intéressé tous ses auditeurs. Ces sujets feront d'ailleurs l'objet de plus amples discussions dans les réunions de groupes. Le soussigné étant lui-même rapporteur, se borne à ces quelques considérations. Un autre compte-rendu paraîtra dans le Bulletin et la modestie l'invite à ne pas abuser de la patience de ses lecteurs.

Donc, pour terminer, belle journée et constatons que tout va pour le mieux chez les tydjolas.

Altermath.

Côte neuchâteloise.

Assemblée le 5 mai, à 14 heures, à Corcelles et Cormondrèche. Ordre du jour : 1. *Vente de ruches et matériel apicole*, au domicile de Madame Latour, à Corcelles. 2. *Réunion à Cormondrèche*, au 1er étage de l'Hôtel des Alpes. Procès-verbal. Admissions. Règlement de la Caisse de la Loque. Divers. *Le Comité.*

NOUVELLES DES RUCHERS

A. Porchet, Vevey, Rucher à Carrouge (Jorat), le 10 avril. — Entrées en hivernage, 14 colonies ; sorties d'hivernage, 14 ; pertes 0. Voilà ce que je viens de constater et que je note avec un extrême plaisir. Les ruchées sont sensiblement toutes de même force ; aucune n'est orpheline. La consommation a été normale, sans trace aucune de diarrhée. En bref, hivernage parfait. Il y a longtemps qu'affirmation aussi catégorique n'a pu être signalée à l'actif de mon apier.

Les disques de couvain sont peu étendus pour l'époque. Les derniers froids, persistants, ont, j'imagine, leur bonne part de responsabilité à ce sujet.

On a peine à croire que d'ici trois semaines à un mois, la campagne sera parée au complet, et qu'il faudra à ce moment absolument opportun avoir des colonies en forme. Le seront-elles ? J'en doute fort.

Conclusion : l'excédent, à notre altitude du moins, sera mince cette année sur la floraison printanière. Au reste, c'est un bienfait, ici, des plus capricieux.

BIBLIOGRAPHIE

Cette année encore M. Georges Alphandéry, directeur de la vivante « Gazette apicole d'Avignon », prépare pour Pâques un important numéro spécial intitulé *Le bien et le mal qu'on dit des abeilles*, avec une étincelante collaboration.

Nous lirons, en effet, dans cet intéressant numéro, des pages écrites par Denys Amiel, Alexandre Arnoux, Georges Auriol, Jean-Jacques Bernard, André Billy, Abel Bonnard de l'Académie française, Pierre Bouchardon, Colette, Francis de Croisset, René Dunan, Henri Duvernois, Emile Fabre, Jacques de Lacretelle, Docteur Lucien Graux, Pierre de Nolhac de l'Académie française, Maurice Paléologue de l'Académie française, Jean Rameau, Jeanne Ramel Cals, Jane Renouardt, Léon Riotor, Jean Rostand, Saint-Georges de Bouhelier, Gaston Sorbets, André Spire, Titayna, M^e Henry Torrès, Jules Truffier, Pierre Valdagne, Valéry Larbaud.

S'adresser à M. G. Alphandéry, Montfavet (Vaucluse).

Voici un nouvel ouvrage sur l'apiculture : *La cité merveilleuse*, de J. Hurpin. 186 pages. Illustré de 8 planches photographiques en hélio.

De la préface du professeur Emery, nous citons ce qui suit : Traitant un sujet que les entomologistes revendiquent et dont les littérateurs se sont souvent emparé, l'auteur de cet ouvrage original a su éviter la sécheresse technique des premiers et les fioritures des seconds. Son livre n'est pas un nouveau « traité d'apiculture », il n'enseigne point de méthode nouvelle de conduire un rucher, mais il nous donne le fruit d'une expérience pratique attentive et d'observations rigoureuses. Nombre de problèmes restent non résolus encore sur le

sex des œufs, la troublante existence de la « cité merveilleuse », la façon dont la ruche semble pouvoir à volonté se donner les catégories sociales dont elle a besoin, voilà tout autant d'attraits pour ceux que le mystère attire. C'est le voyage au pays des merveilles. M. Hurpin est un rationaliste que ne scandalise pas l'idée de trouver de la raison chez une abeille. Quand on aura lu les preuves qu'il en donne, on admirera une fois de plus ces insectes qui proportionnent si justement leurs efforts aux ressources du pays qui leur est offert.

Nous ajouterons à ce qui précède que nous sommes loin d'être d'accord avec l'auteur sur nombre de points, il nous paraît être séduit par certaines théories, avoir une science mal digérée, ou en appliquer à tort certaines affirmations pour le moins hypothétiques, bâtrir sur des suppositions et sur de l'imagination, mais nous avouons avoir lu cet ouvrage d'un bout à l'autre sans arrêt, comme on lirait un roman passionnant. C'est pourquoi nous le recommandons à tous ceux qui veulent s'élargir l'horizon intellectuel et scientifique : ils ne perdront certes ni leur argent, ni leur temps.

Nous le tenons à disposition de nos membres au prix de 2 fr. 50 franco, contre versement à notre compte de chèques II. 1480.

Schumacher.

Bibliothèque.

Nous avons reçu fr. 1.— de M. Depierre, Neuchâtel. Merci cordialement.

Schumacher.

LIVRES A PRIX RÉDUITS

Ed. Bertrand, *La conduite du rucher*, 3 francs. — Ed. Alphandéry, *Le livre de l'abeille*, 2 fr. 50. — Alphandéry, *Le miel*, fr. 1.30. — Evrard, *Le monde des abeilles*, 2 fr. 70.
— C. Barasc, *Ma technique apicole*, 3 fr. 20. — Perret-Maisonneuve, *Apiculture intensive et élevage des reines*, 7 fr. 50. — Maeterlinck, *La vie des abeilles*, 2 fr. 70. — Hommel, *L'apiculture*, 4 francs. — De Layens et Bonnier, *Cours complet*, 4 fr. 30. — Alin Caillas, *Les trésors d'une goutte de miel*, 2 francs. — Idem, *Les produits du rucher*, 3 fr. 50. — *Cahiers de comptabilité*, le cahier 1 franc. — Dr Leuenberger, *Les Abeilles*, 6 fr. — *Rassenzucht der Schweizer Imker*, 2 fr. — Ph. Baldensperger, *Maladies des abeilles* (très bien illustré), 2 fr. 30. — Bugnion, *Les glandes salivaires des abeilles*, 2 fr. 50. — C. Toumanoff, *Maladies des abeilles*, 4 fr. — F. Bernard, *Leçons élémentaires d'apiculture*, 0 fr. 70. — Philipps, *Elevage des reines*, 1 fr. 50. — Favre Lucien, *Culture des plantes médicinales*, 3 fr. 80. — Lhoste et Gémy, *Plantes bulbeuses*, fr. 1.80. — M^{me} Jucker, *Anatomie de l'abeille adulte*, fr. 4.— (étranger fr. 6.—). — Dr Audibert, *Plus de miel*, fr. 2.80. — P. Cavin, *Pour votre santé*, fr. 0.60. — H. Correvon, *Plantes et santé*, fr. 3.50. — E. Alphandéry, *Flore mellifère*, fr. 3.50.

Prix réservés aux membres de la Société romande d'apiculture, domiciliés en Suisse. Franco contre versement au compte de chèques II. 1480, en indiquant au dos du talon le ou les volumes désirés.

Schumacher.